

Diplôme d'Etat d'Infirmier(e) de Bloc Opératoire

L'infirmier(e) de bloc opératoire exerce principalement en bloc opératoire mais aussi dans d'autres secteurs : hygiène, stérilisation, endoscopie...

Pendant les interventions il peut exercer les fonctions d'infirmier circulant, instrumentiste ou aide opératoire. Ces fonctions sont centrées sur le patient pour lui apporter des soins de qualité avec sécurité et confort.

En dehors des temps d'intervention, il(elle) participe à des actions dans différents domaines : évolution des technologies et techniques opératoires, gestion des risques, hygiène, lutte contre les infections nosocomiales, gestion des stocks...

Conditions d'accès au diplôme :

20 étudiants par promotion maximum.

- Etre titulaire du Diplôme d'Etat d'Infirmier ou de Sage Femme
- Justifier de deux ans minimum d'exercice professionnel équivalent temps plein au 1er janvier de l'année du concours.

Durée :

Date de rentrée = début Octobre

La formation se déroule sur 18 mois et comprend :

- 930 heures d'enseignement théorique, TP, suivi pédagogique, travail personnel (soit environ 31 semaines de 30 heures)
- 1365 heures d'enseignement clinique (soit 39 semaines de 35 heures)
- 8 semaines de congés

Contenu pédagogique :

La formation théorique comporte 4 modules d'un total de 29 semaines :

	Objectifs	Durée	
Module 1	Hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales	Initier et participer à la prévention du risque infectieux dans le cadre d'une démarche qualité	4 semaines (120 h)

Module 2	L'infirmier de bloc opératoire et l'environnement technologique	Adapter ses pratiques aux principes technologiques liés à ses domaines d'activité dans le cadre d'une démarche qualité	4 semaines (120 h)
Module 3	L'infirmier de bloc opératoire et la prise en charge de l'opéré au cours des différents actes chirurgicaux	Prendre en charge l'opéré dans les différentes spécialités chirurgicales, en fonction du type d'anesthésie	11 semaines (330 h)
Module 4	L'infirmier de bloc opératoire dans la maîtrise de sa fonction	Organiser et dispenser des soins individualisés et de qualité à tout opéré dans le contexte psychosociologique de l'environnement opératoire Se situer et d'agir comme partenaire dans le cadre du système de santé	10 semaines (300 h)

La durée totale des stages (obligatoires + optionnels) est de 39 semaines de 35 heures soit 1365 heures.

Stages obligatoires (19 semaines) :

- Chirurgie ostéo-articulaire : 2 x 4 semaines
- Chirurgie viscérale : 2 x 4 semaines
- Stérilisation centralisée : 1 semaine
- Hygiène hospitalière : 1 semaine
- Endoscopie : 1 semaine

Stages optionnels (20 semaines):

Ils se déroulent dans d'autres disciplines (dans 3 secteurs opératoires différents au minimum), en fonction de l'expérience et des projets professionnels de l'élève ainsi que du projet pédagogique de l'école.

Ils ont une durée au moins égale à 2 semaines chacun.

Texte de référence :

Arrêté du 22 octobre 2001 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000404732&fastPos=1&fastReqId=1123488285&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>